Commune de
Blonay - Saint-Légier

CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 29 novembre 2024

Préavis N° 24-2024 concernant le projet de budget 2025

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 26 novembre 2024 présidée par Madame Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay – Saint-Légier,

vu le préavis N°24-2024,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (61 oui, 1 avis contraire et 1 abstention) les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2025 tel que proposé et qui se résume comme suit :

Charges	CHF 74'845'180.00
Revenus	CHF 70'940'180.00
Excédent de charges	CHF 3'905'000.00

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 26 novembre 2024.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Marie-Galante Forestier

CONSEIL COMMUNAL DE BLONAY - SAINT-LÉGIER

La secrétaire

Ariane Wunderli